



CIRCULAIRE de RENTRÉE

Année Scolaire 2025/2026

Madame, Monsieur,

Voici la nouvelle circulaire pour la rentrée 2025/2026, nous vous demandons d'être vigilants quant à la lecture de celle-ci, plusieurs informations y sont mentionnées concernant, les documents à fournir, les dates des différentes rentrées, le coût de la scolarité, une information importante concernant les bourses, le règlement intérieur et la charte de vie de la MFR, ...

Merci de la consulter vraiment jusqu'au bout....

Ceci étant, si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour information, le secrétariat reste ouvert jusqu'au 11 juillet.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

Pièces jointes à ce courrier :

Pour tous :

- La liste des fournitures scolaires
- Le planning d'année
- Le certificat médical (à compléter par votre médecin)
- L'engagement et l'acceptation du règlement intérieur de la MFR et de la charte de vie.

Pour les nouveaux inscrits :

- Evaluations des besoins spécifiques de l'élève et Autorisation Médicale (à compléter par la famille)
- L'autorisation de photographeur
- La fiche de motivation (à compléter par le candidat)
- La demande de prélèvements

Pour les Boursiers :

- Un dossier de demande de bourses si vous en avez fait la demande lors de l'inscription
- Un dossier de demande de bourses si vous étiez boursier l'an dernier (il n'y a plus de reconduction)

Dates des rentrées et des réunions de parents :

CLASSES	Dates des rentrées scolaires
4 ^{ème}	Lundi 8 septembre 2025 avec Réunion de parents à 9:00
3 ^{ème}	Lundi 1 septembre 2025 avec Réunion de parents à 9:00
Seconde Professionnelle	Lundi 8 septembre 2025 avec Réunion de parents à 9:30
1 ^{ère} Bac Pro	Lundi 8 septembre 2025 avec Réunion de parents à 9:30
Terminale Bac Pro	Lundi 1 septembre 2025 avec Réunion de parents à 9:30

Transport : Afin de faciliter les déplacements des élèves internes qui prennent le train en provenance de Morlaix et Landerneau, une navette est mise en place les lundis et vendredis à la gare de Landivisiau. Le tarif est fixé à 5€ par semaine. Pour toute information complémentaire et pour inscrire votre enfant à ce service, merci de nous contacter.

Conditions Financières MFR-Plounévez-Lochrist Année scolaire 2025/2026

Les prélèvements se poursuivent automatiquement pour les élèves déjà scolarisés en 2024/2025.

Le règlement de la scolarité est proposé en **10 prélèvements sur l'année scolaire** de septembre à juin (voire plus, si souhait de la famille), il reste également possible par trimestre.

Tout trimestre commencé en internat est un trimestre dû

		Scolaires		
		4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Seconde Pro.	1 ^{ère} Bac PRO Term. BAC PRO
Internat	Pension scolarité annuelle (cotisation comprise 30 €)	2291 €	2376 €	2652 €
Demi-pension	Demi-pension annuelle (cotisation comprise 30 €)	1543 €	1628 €	1816 €
		Apprentissage		
		Seconde Pro.	1 ^{ère} Bac PRO	Term. BAC PRO
Internat	Pension scolarité annuelle (cotisation comprise 30 €)	1200 €	1590 €	1590 €
Demi-pension	Demi-pension annuelle (cotisation comprise 30 €)	480 €	630 €	630 €

BOURSES : Information importante :

A la rentrée de septembre, tous les élèves boursiers l'an dernier devront déposer un nouveau dossier de bourse.

Donc, si votre enfant était boursier l'an dernier, **OU**, si vous avez mentionné lors de son inscription que vous souhaitez faire une demande de bourse, le dossier est présent dans ce pli.

Il sera donc nécessaire avant de compléter ce dossier de se connecter à l'adresse suivante afin de voir si vous êtes éligible au pas. Le calcul se fait à partir de votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (nous le recevons en règle générale dans le courant de l'été).

Si vous êtes éligible aux bourses et que vous n'avez pas de dossier, vous pouvez en demander un au secrétariat.

<http://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Attention, si vous dépassez le plafond, il est inutile de réaliser un dossier, le service des bourses rejettera le dossier automatiquement.

Pour les élèves des classes de 4^{ème} et 3^{ème}, vous vous positionnez sur « 2^{nde} générale et technologique » lorsque vous êtes sur le simulateur.

Le dossier de demande est à adresser à la Maison Familiale : **pour le lundi 25 août 2025**

Vous pouvez retrouver cette circulaire de rentrée, avec tous les documents à fournir, sur notre site internet : www.mfr-plounevez.com

Pièces administratives obligatoires :

Les papiers administratifs demandés, doivent être fournis à la rentrée. Ces pièces sont à insérer dans l'enveloppe jointe à ce courrier et à remettre aux responsables de classe.

POUR TOUS LES ELEVES :

- Photocopie de votre carte mutuelle ainsi que de l'attestation accompagnant la carte vitale sur laquelle figure votre enfant scolarisé (si perte de cette attestation en réclamer une nouvelle à la caisse d'assurance maladie ou à la MSA suivant votre cas)

- Certificat Médical d'aptitude à la vie en collectivité, de vaccinations, d'aptitude aux sports (document joint à faire compléter par votre médecin). Il est conseillé pour les stages en milieu hospitalier d'être vacciné contre l'hépatite B.

PS : Lors des semaines de présence à la Maison Familiale, votre enfant doit être en possession de sa carte vitale à partir de 16 ans pour la présenter au médecin et à la pharmacie, le cas échéant.

- Le règlement intérieur ainsi que la charte de vie de la MFR devront être lus obligatoirement par le jeune et son représentant légal. Ces documents seront dématérialisés et seront consultables sur notre site internet début juillet. Le document d'engagement et d'acceptation de ces documents joints à cette présente circulaire doit être complété et signé par les deux parties après la lecture sur notre site : www.mfr-plounevez.com

POUR LES NOUVEAUX INSCRITS :

- Evaluations des besoins spécifiques de l'élève et Autorisation Médicale (à compléter par la famille)
- Autorisation de photographe
- Fiche de motivation (à compléter par le candidat)
- Demande de prélèvements (+ RIB si celui-ci ne nous a pas été transmis)

PIÈCES SPÉCIFIQUES A LA TERMINALE BAC PRO POUR L'INSCRIPTION A L'EXAMEN

- Une photocopie recto verso de la carte d'identité (*certifiée conforme sur l'honneur*)
- Attestation de recensement ou certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense

RAPPEL IMPORTANT

L'intégralité des pièces demandées devra être remise dans l'enveloppe ci-jointe le jour de la rentrée